

# MISSION ENVIRONNEMENT

## Eau & assainissement, qualité de l'air et décarbonation industrielle

Découvrez les programmes ambitieux pour une  
transition écologique et énergétique réussie

---

*Du 16 au 18 avril 2024  
À Casablanca*



Vous êtes des **fournisseurs d'équipements, de technologies ou de services dans les secteurs environnementaux : eau et assainissement, traitement des déchets, air, énergies, etc ?**

Vous voulez asseoir votre présence au Maroc, trouver votre partenaire ou votre distributeur et rencontrer les grands acteurs du marché ?

Participez à **la mission environnement** qui vous offre la possibilité de s'informer sur les projets ambitieux dans ce secteur et de rencontrer les professionnels nationaux.

Dans le cadre de sa vision globale du développement durable, le Maroc poursuit ses efforts pour assurer sa **transition vers un modèle de développement à faibles émissions de carbone**. Conformément à cette vision, le Maroc a fait de la lutte contre le changement climatique une priorité nationale et a transformé cette contrainte en un levier pour bâtir **une économie verte**.





Le Maroc a toujours été considéré comme un pays semi-aride en situation de stress hydrique. Aujourd'hui le Royaume est passé à une phase de pénurie de l'eau à laquelle il doit faire face en plus d'autres défis et contraintes à commencer par la croissance de la demande de l'eau en raison de l'urbanisation galopante.



Les grands chantiers nationaux :

- **Production d'eau potable** : Programme de construction de grands barrages (2 à 3 nouveaux barrages devraient être construits chaque année d'ici 2030); dessalement de l'eau de mer (4 usines déjà opérationnelles ; une usine de dessalement d'eau de mer d'une superficie d'environ 275 00 m<sup>3</sup> d'ici 2027).
- **Distribution de l'eau potable** : Programme national d'approvisionnement en eau potable et eau d'irrigation. Il s'étale sur la période 2020-2027 avec un coût de 115,4 MMDH. Ce programme a pour objectif d'accélérer des investissements dans le secteur de l'eau afin de renforcer l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation, tout en limitant les impacts sur le climat.
- **Assainissement** : Programme National d'Assainissement Liquide (PNAL) qui vise de porter à 80% le raccordement au réseau d'assainissement en milieu urbain et de réduire le taux de la pollution de plus de 60%. Parmi ces premières réalisations, la construction de 153 stations de traitement des eaux usées d'une capacité de 3,38 millions de m<sup>3</sup> a été réalisée à ce jour.



Le Maroc connaît un problème de dégradation de la qualité de l'air dans les grandes villes, dû à une forte concentration humaine et aux activités économiques. Le plan national de l'air, couvrant la période 2018-2030, ambitionne d'inverser la tendance. Il vise notamment le renforcement du contrôle de la qualité de l'air, à travers l'augmentation du nombre des stations de surveillance. La construction de plus de 70 d'entre elles est prévue d'ici 2030.

### Les principales actions engagées :

- 18 villes ont fait l'objet d'un inventaire des émissions atmosphériques et d'une analyse prospective de l'évolution.
- Equipement des centres de visite technique d'analyseurs des gaz d'échappement.
- Projet pilote d'amélioration de la qualité de l'air au niveau du complexe des potiers d'Oulja à Salé, devant servir de base au niveau national.

### Les principaux programmes lancés :

- **Programme national de lutte contre la pollution atmosphérique (PN-Atm)** : parmi les objectifs principaux de ce programme est d'améliorer la qualité de l'air, de coordonner les actions des différents partenaires concernés par la pollution de l'air.
- **Programme de cadastre des émissions atmosphériques** : dont les objectifs sont d'établir un inventaire des émissions atmosphériques au niveau de la région concernée; réaliser une étude prospective des tendances des émissions à moyen terme; évaluer l'impact de ces tendances sur la santé des populations et sur l'environnement.



## LA DECARBONATION UNE PRIORITÉ DU PLAN RELANCE INDUSTRIELLE



Le Maroc a remis aux Nations Unies sa **stratégie Bas Carbone à horizon 2050** dans le cadre de la **Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**. Cette feuille de route vise une part d'énergies renouvelables de 70% d'ici 2040 et 80% en 2050 dans le mix électrique tant en énergie qu'en capacité. Elle trace également les grandes orientations pour la décarbonation de l'économie en mettant en relief l'importance de leviers comme la R&D et l'adoption d'un cadre fiscal lié à la transition verte de l'industrie.



En 2023, les produits marocains seront soumis à une **taxe carbone**. Afin de faire face à ces nouvelles dispositions douanières mises en place par l'Union Européenne et maintenir sa croissance mondiale en termes d'exportation, le Maroc a lancé un **programme de décarbonation industrielle**.



En 2020, le **Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie Verte et Numérique** a lancé le programme **Tatwir Croissance Verte** pour appuyer la décarbonation des très petites, petites et moyennes entreprises industrielles. Le programme s'inscrit dans le cadre du Plan Relance Industrielle, qui accompagnera les entreprises dans la décarbonation de leur processus industriel.



Dans le cadre de cette démarche de décarbonisation, **deux programmes financiers majeurs**, d'une valeur cumulée de 253 millions d'euros (Green Value Chain (GVC) et Green Economy Financial Facility), ont été mis en place par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et l'Union Européenne (UE).



**Un cadre propice à la décarbonation** : En plus d'un cadre législatif complet comprenant une série de dispositions législatives et réglementaires (loi 13-09), le Maroc a un pas d'avance par rapport aux énergies renouvelables comparé à d'autres pays avec un énorme potentiel en solaire, éolien mais aussi en hydroélectricité.



Le Maroc et l'**Union Européenne** ont signé le 02 décembre 2023 une déclaration conjointe relative à un don que l'UE va accorder au Royaume de **50 millions d'euros** pour la réalisation d'un programme d'appui aux énergies propres et à la décarbonation dans les secteurs de développement, en soutien aux réformes entreprises par le Maroc dans le domaine des **énergies renouvelables et nouvelles, l'hydrogène vert et la décarbonation**.





# SAISISSEZ LES OPPORTUNITÉS RÉELLES QU'OFFRE LE SECTEUR



## ÉNERGIE RENOUVELABLE

### Développement de centrales solaires/éoliennes

Génie Civil, génie électrique, tuyauterie, structure métallique, montage d'équipements et installation, transport exceptionnel.

### Solaire thermique

Chauffe-eau solaire (fourniture et installation), stockage thermique et batterie électrique, pompe à chaleur, système de chauffage solaire intégré.

### Développement des filières de bioénergie

Production de biogaz, de biocombustibles, de biocarburants (élevage, gestion des résidus végétaux, la transformation et valorisation des déchets).

### Récupération des forces/chaleurs

Hydrogène vert : mobilité durable, stockage de l'énergie, production de chaleur.

Équipements : Héliostats, miroirs paraboliques, pergolas solaires, onduleurs solaires, panneaux photovoltaïques bi-verre, monocristallins et polycristallins, etc.



## SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

### Traitement des eaux usées/industrielles

### Traitement et recyclage des déchets industriels

### Qualité de l'air

### Équipements

Gestion des déchets, traitement des eaux, instruments de mesure de la qualité de l'air, etc.



## AUDIT ÉNERGÉTIQUE & BILAN CARBONE

### Conseil

Optimisation énergétique, réalisation des audits énergétiques.

### Équipements

Instruments de mesure, appareils de mesure électrique et thermique, logiciels de simulations techniques, technico-économiques ou les logiciels de simulation financières.



## FORMATIONS

Formation aux métiers de l'éolien (Certificat GWO et BZEE)

Formation (techniciens, ingénieurs, architectes, etc.) sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment et la réglementation thermique de construction.



# Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc. A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



**3 500** entreprises  
adhérentes



**14 500** membres  
actifs



**90** évènements  
organisés par an

DESCRIPTIF DE L'OFFRE	TARIF
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réunion d'information et rencontre des donneurs d'ordre</li> <li>➤ Visite de site</li> <li>➤ Organisation d'un programme de rendez-vous B to B qualifiés</li> </ul>	<p>2 200 EUR</p>
<p>Pour confirmer votre inscription et procéder au paiement, veuillez remplir ce <a href="#">formulaire</a></p>	

**Lien de paiement en ligne : [Cliquez-ici](#)**

**Date limite d'inscription : 18 mars 2024**

*\* Notre offre ne comprend pas le voyage et l'hébergement, nous serons en mesure de vous communiquer des hôtels à tarifs négociés si vous le souhaitez.*

# Bulletin d'inscription

*(à remplir en majuscules et à envoyer par fax ou par e-mail)*

**Raison Sociale** : .....

**Adresse** : .....

**Ville** : .....

**Représentant de l'entreprise**

**Nom/Prénom** : .....

**Fonction** : .....

**GSM** : .....

**E-mail** : .....

Bon pour accord le ..... / .....

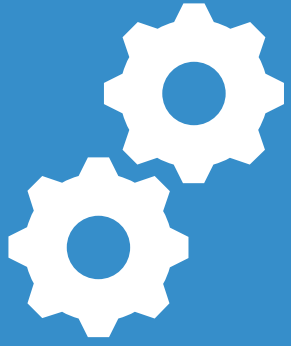
**Signature et cachet obligatoires**



- La CFCIM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt des prospects pour l'offre présentée, sous réserve de la disponibilité de l'information. En aucun cas, la CFCIM ne saurait être responsable des dommages indirects tels que : perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation au Maroc, il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Le paiement d'un acompte de 50 % est demandé à la commande, et les 50 % restants à la livraison de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la CFCIM reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient ou avait obtenus avant le début de la prestation.
- « La CFCIM traite de données personnelles aux fins d'évaluations de vos attentes quant à la prestation demandée. Les destinataires des données vous concernant sont uniquement les collaborateurs de la CFCIM et éventuellement les organismes démarchées.
- Vos données personnelles collectées seront conservées pendant 5 ans, dans la base de données de la CFCIM. Conformément à la Loi 09-08, promulguée par le Dahir n° 1-09-15 du 18 Safar 1430, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit : Soit en adressant un courrier (avec accusé de réception) à l'adresse postale suivante : CFCIM, 15 Avenue Mers sultan, 20250, Casablanca, Maroc, soit en envoyant votre requête par mail à l'adresse électronique suivante : [Protection.donnees@cfcim.org](mailto:Protection.donnees@cfcim.org), (Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées). Pour plus de détails veuillez consulter notre politique de protection des données personnelles disponible sur notre site web à l'adresse: <https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2021/03/Politique-de-protection-des-donnees-personnelles-de-la-CFCIM1.pdf>
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas où elle souhaiterait aborder d'autres marchés.

**Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente de la CFCIM accessibles à l'adresse :**  
[https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2019/08/Conditions-generales-et-particulieres-de-vente\\_V2.pdf](https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2019/08/Conditions-generales-et-particulieres-de-vente_V2.pdf)  
**et m'engage à les respecter sans réserve.**





## Quels sont les dispositifs de financements et d'accompagnement à l'export ?

Nombreuses sont les solutions d'aide à l'exportation destinées aux entreprises qui souhaitent développer leur activité à l'international :

- BPI France Export : Bpifrance, Coface et Business France ont noué un partenariat et créé le label « Bpifrance Export » qui permet à des entreprises sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'international et d'une offre de financement adaptée.

**bpifrance**

Pour en savoir plus, contactez :

**M. Mael MBAYE**

Manager Régional – Afrique du Nord

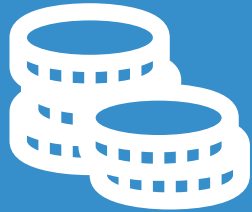
+33 6 89 30 87 91

[mael.mbaye@bpifrance.fr](mailto:mael.mbaye@bpifrance.fr)

Ou l'une des directions régionales de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/Contactez-nous>





- Les aides régionales :

Les régions proposent également plusieurs aides à l'export pour inciter les entreprises à se développer à l'international (subventions, accompagnement...)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Normandie](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Bretagne](#)



[Hub entreprendre - Accueil \(laregion.fr\)](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Auvergne-Rhône-Alpes](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Pays de la Loire](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Hauts-de-France](#)



# VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

## Kenza EDDAIF

Chargée de Missions  
TEAM FRANCE EXPORT

Tél : +212 (0) 6 62 16 13 67  
E-mail : [keddaif@cfcim.org](mailto:keddaif@cfcim.org)  
Adresse : 15 avenue Mers Sultan  
20130 Casablanca - Maroc

## Khadija EL IDRISSE

Responsable des Missions Collectives  
et Missions Individuelles  
TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06  
E-mail : [kelidrissi@cfcim.org](mailto:kelidrissi@cfcim.org)  
Adresse : 15 avenue Mers Sultan  
20130 Casablanca - Maroc



**CFCIM** – 15, avenue Mers  
Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : [cfcim@cfcim.org](mailto:cfcim@cfcim.org)

[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)

